

Tiré du livre : *L'Internet, son Web et son E-mail en Afrique. Approche critique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Etudes Africaines, 2001, 365 pages.

Chapitre 4.

Internet en Afrique :

Tendances actuelles des sources

Nous nous proposons, dans ce chapitre, de dégager les tendances générales des réflexions qui ont été publiées, jusqu'en 2001, sur l'insertion et les enjeux de l'Internet en Afrique. Il ne s'agit pas de présenter une mise au point du contenu des analyses actuelles, comme nous l'avons initié dans le troisième chapitre, ni de donner notre position sur les projets actuels d'installation de NTIC en Afrique, ni non plus d'épingler les différents thèmes abordés. Nous voulons plutôt grouper les différentes manières dont les discours politiques et scientifiques actuels abordent la question des modalités de l'implantation, de l'extension et de la participation de l'Internet à l'effort du développement durable de l'Afrique. Le but d'une telle approche est de laisser entrevoir les occasions manquées de ce débat, c'est-à-dire les tendances qui ont été peu ou non abordées à ce jour.

L'examen attentif de ces discussions révèle cinq orientations principales, à savoir : la théorie sociale de l'Internet, l'approche cartographique, l'analyse étiologique, la critique de la pratique africaine des NTIC, et la collecte des témoignages, usages, données chiffrées et sites.

4.1. La théorie sociale de l'Internet dans une perspective de rattrapage de l'Occident

Il s'agit de la discussion sur le rôle que l'Internet joue ou est appelé à remplir pour le développement des communautés africaines. On analyse ici les enjeux sociaux de l'insertion actuelle et possible de l'Internet dans cette Afrique qu'on caractérise non seulement par l'insuffisance des conditions optimales d'accueil des NTIC, mais aussi comme un marché potentiel où la concurrence et le dérèglement du marché serviront à la connectivité populaire. L'invitation à communiquer le contenu africain sur les réseaux, l'appel aux organisations locales et internationales à améliorer les infrastructures d'accueil et de diffusion informatiques en Afrique, l'élaboration des projets d'extension des réseaux et d'amélioration de leurs services en Afrique, le souhait de voir les NTIC participer au processus de démocratisation des pays africains et à la redynamisation de l'enseignement et des recherches en Afrique, etc., n'ont de sens que placés dans la perspective de la clarification du rôle des NTIC dans le développement des sociétés africaines.

L'on comprend dès lors pourquoi plusieurs auteurs s'interrogent sur l'apport des NTIC dans le concert des TIC où la radio et les médias classiques jouent déjà un rôle non négligeable. La conviction que l'Afrique est obligée d'entrer dans la société de l'information si elle veut franchir un nouveau seuil de son développement oblige de mobiliser toutes les énergies pour cheminer vers cet avènement préfiguré aujourd'hui par la circulation des capitaux considérables en voie d'être investies dans le développement des NTIC (capitaux dont peuvent bénéficier des Africains organisés selon certains critères), la minimisation des coûts de la communication prohibitifs actuellement pour les communautés africaines, l'élargissement du pouvoir de manipulation pour ceux qui détiennent les NTIC, etc.

Une des caractéristiques majeures de cette théorie sociale c'est sa référence au modèle occidental en vue d'un « rattrapage économique » :

« En tant que continent de l'avenir, l'Afrique ne peut devenir un marché viable en restant en marge de l'économie mondiale. De

l'avis des analystes, toutes les mesures d'aide en faveur de l'Afrique doivent intégrer également la maîtrise des autoroutes de l'information. (...). Beaucoup restent cependant encore à faire dans le domaine car l'Afrique, à elle seule, a besoin de plusieurs milliards de dollars d'investissements dans le domaine des télécommunications. Le monde en développement ne peut rattraper son retard que grâce à un effort concerté des principaux pays industrialisés, des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds du secteur privé »¹.

Dans ce contexte de rattrapage, l'Afrique est obligée, pour atteindre ses objectifs de développement par les NTIC, non seulement de s'insérer dans le processus de mondialisation du marché et de complexification croissante des échanges commerciaux, mais surtout d'adopter des méthodes, des outils et des logistiques de l'activité socio-économique des pays industrialisés. Ce qui revient à dire que pour combler son retard technologique, l'Afrique doit recourir à l'expertise technique et aux capitaux étrangers dans un contexte de privatisation partielle de l'opérateur national².

Le risque d'hypothéquer sans résultat palpable l'indépendance économique de l'Afrique, par cette stratégie, oblige la théorie sociale des NTIC à nuancer cette prise de position, à réexaminer les modalités d'extension des NTIC en Afrique et à remettre en cause les politiques d'intégration des réseaux d'Afrique au modèle de développement informationnel de l'Occident (modèle qui préserve les enjeux socio-économiques de la technologie et des services des pays industrialisés par des lois internationales sur la propriété des droits intellectuels, la suppression des subventions pour les pays africains dont la part du commerce international dépassera 3,2% du marché mondial, etc.). Ce modèle est en effet considéré comme inadéquat parce que, entre autres, il impose la concentration en Occident des pôles technologiques et de la recherche de pointe, laisse au Sud la possibilité d'accès aux NTIC dans des

¹ NABAKWE, R., « Afrique-Inforoutes. L'Afrique rate la révolution de l'Internet », in <http://www.woya.com/discusfr/messages/board-topics.html>

² Cf. MOULINE, A., « Les stratégies internationales des opérateurs de télécommunications », in *Communications & Stratégies*, n° 21, 1997, pp. 77-93.

conditions très restrictives et aggrave les inégalités socio-économiques et politiques (Desbois 1997)³.

L'enseignement principal qu'on peut tirer de cette théorie sociale des NTIC, c'est la conscience de plus en plus accrue d'approcher les NTIC en tenant compte des attentes et de la situation des communautés africaines. La majorité des analyses africaines des NTIC se trouvent dans ce courant (A. Yenga, Nabakwe, Kameshnee Naido, Mbambo, O. Sagna, Ntambue, etc.).

4.2. L'approche cartographique⁴ de l'Internet

Il s'agit ici de tracer la carte de la connectivité (et de son évolution) de l'Afrique et de répartir, dans des aires géographiques, des fonctionnalités, des usagers, des prestataires et des projets financés ou finançables en matière des NTIC. On essaie de montrer comment le phénomène Internet restructure ou participe à la réorganisation du territoire africain. Autrement dit, on tente de répondre à la double question de la localisation et de la logique spatiale des activités liées à l'Internet : où est l'Internet en Afrique et pourquoi il est là ? Ces interrogations se comprennent, entre autres, comme la recherche non seulement de l'état des lieux et de la progression de l'accès public des pays africains à l'Internet, mais aussi comme l'étude de la corrélation de cette « connectivité » avec le PNB et l'IDH, et des incidences réciproques de cet accès à l'ensemble des activités du continent⁵.

Cette orientation établit clairement le constat du retard structurel de l'Afrique en matière d'infrastructure d'accueil des NTIC. Elle donne, pour reprendre les termes de Chéneau-Loquay, « une vision à la fois globale et comparative des équipements en la

³ Cf. DESBOIS, D., « Inforoutes : les ornières du développement ! », in *Cadres-CFDT*, 378-379 : 85-89.

⁴ Sur l'analyse cartographique, voir LACROIX, G., *Le mirage Internet. Enjeux économiques et sociaux*, Paris, Vigot, Collection « Essentiel », 1997, 156 pp.

⁵ Chéneau-Loquay écrit : « Pour le géographe, un territoire n'existe pas en soi comme un simple support matériel des activités humaines, il est sans cesse construit, modifié, transformé par ces activités en fonction de pratiques techniques et de stratégies sociales : stratégies de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises, des groupes et des individus » (CHÉNEAU-LOQUAY, A., « Les relations entre Etat, le droit et les réseaux techniques... »

matière ; (...) fait apparaître la diversité des situations selon les pays et, au delà, les caractères communs à des ensembles plus vastes » (Chéneau-Loquay 1999, 24). Elle révèle en outre l'effort et la direction des investissements nationaux, bilatéraux et multilatéraux, et permet une évaluation aussi bien des politiques économiques de connexion que le mouvement des infrastructures d'accueil des NTIC.

Les statistiques constituent ici l'un des principaux outils d'analyse dans la mesure où elles permettent de quantifier les interactions représentables sur carte entre les NTIC et le développement économique, et établissent la corrélation entre télédensité, connectivité et développement économique de l'Afrique.

Grâce à cette approche cartographique on peut voir d'un œil non seulement les différents positionnements et usages des NTIC, mais aussi la pénétration en Afrique de l'Internet, du Web et de l'e-mail par rapport à la population. Les études de Network Wizards, de Mike Jensen, de Desbois, de NUA et de Chéneau-Loquay restent pionnières dans cette tendance.

4.3. L'étiologie des NTIC

On s'interroge, dans ce courant, sur les causes du retard structurel en Afrique de la connectivité avec l'intention de suggérer des moyens de s'en sortir. Les études que nous avons examinées ne traitent pas exclusivement des NTIC mais évoquent le cas général des télécommunications. Les causes sont cherchées dans l'histoire coloniale et dans celle des indépendances. Sont ici incriminés, la volonté délibérée des colons de conserver le moyen de communication comme moyen de domination, le manque de coordination des secteurs de télécommunication dû à la diversité des statuts des colonies (protectorat, sous mandat, colonie...), et, aujourd'hui, la peur et le peu d'intérêt à répondre aux besoins de financement et d'expertise qu'exige ce secteur, « l'agressivité industrielle et commerciale des opérateurs transnationaux de télécommunications désireux de consolider voire d'élargir leur zone d'influence »⁶, la crise de la dette des années 1980 en Afrique au moment justement

⁶ *Ibid.*

où s'opéraient la révolution informatique (miniaturisation, interactivité, convivialité, réseaux, multiprogrammation, etc.) et d'importants investissements dans ce domaine pour les pays occidentaux, etc.

4.4. Critique de la pratique africaine de la technologie de l'Internet, du Web et de l'e-mail

Il est question, pour cette tendance, de l'évaluation de l'utilisation africaine des technologies que recèlent l'Internet, son Web et son e-mail, pour diffuser « en ligne » le contenu africain. Plus précisément, on examine attentivement la manière dont les fournisseurs d'accès Internet et les créateurs africains des sites Web conçoivent, développent, implémentent et gèrent les connexions et leurs sites, et on évalue les effets de cette utilisation. On veut ainsi mesurer le rapport entre les ressources technologiques que rend possibles l'Internet et le contenu africain censé être charrié par elles. On établit une échelle allant des sites qui remplissent à peine les critères d'un bon site (c'est-à-dire crédibilité, design, navigation, interactivité et techniques multimédia) aux sites originaux, informatifs, éducatifs, utiles, crédibles, plaisants, influents, attrayants, facilement utilisables et irrésistibles du point de vue à la fois du contenu africain et du design pour la communauté Internet⁷.

Dans cette orientation, l'étude initiée par l'UNESCO, telle que rapportée par N. Yavo, reste pionnière. Bien que limitée aux sites qui traitent de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information du public et du développement communautaire, pour autant que ces sites sont construits par des Africains et hébergés par des fournisseurs de services africains, cette analyse aboutit, après avoir plébiscité 50 meilleurs sites africains, à des recommandations relatives à l'utilisation optimale de la technologie du Web pour la satisfaction des internautes devenus très sélectifs et exigeants quant à la qualité et à la fiabilité des sites.

⁷ Cf. YAVO, N., « Top50 des sites Web africains », in <http://www.woyaa.com/>, 27 novembre 1999.

Les concours de meilleurs sites africains, à l'instar de ceux réalisés en 2000-2001 en Tunisie et dans l'Ile Maurice, trouvent ici leur place.

Cette critique de la pratique africaine des technologies de l'Internet, offre l'opportunité d'évaluer les besoins, les attentes et les services à rendre à la communauté Internet pour une insertion du savoir africain dans le savoir mondial.

4.5. Collecte des usages, témoignages et chiffres concernant les NTIC en Afrique

Cette tendance se définit comme le relevé des usages et témoignages des utilisateurs africains des NTIC et/ou l'inventaire des données chiffrées relatives aussi bien à l'insertion qu'aux enjeux de ces nouvelles technologies en Afrique. Elle accompagne généralement les analyses à titre d'illustration, mais elle constitue parfois l'essentiel des études spécifiques comme celles de Mike Jensen, de Network Wizards, de Nua, de l'Agence de presse Syfia International, d'ORIDEV et d'AFTIDEV qui font figure de pionniers.

Du point de vue de relevé des témoignages, on procède par sondage. On recense les satisfactions et déceptions causées par l'utilisation africaine des NTIC. On observe l'évolution des usages et pratiques et on « qualifie » l'impact de ceux-ci sur les activités socio-économiques et culturelles africaines. L'Agence Syfia initie ainsi le reportage des réactions des médecins, hommes d'affaires et jeunes africains utilisateurs de l'Internet. Pour des besoins divergents, dont entre autres ceux de marketing et de la promotion aussi bien du commerce électronique que de services informatisés performants, il reproduit dans ses études les parties significatives des interviews que ses correspondants accordent sur l'apport et les risques que constituent les NTIC aux activités professionnelles actuelles en Afrique. Prenons à titre d'exemples le reportage suivants émaillés de témoignages africains :

« Il sera difficile pour nous de faire d'Internet un outil commercial à cause de la double facturation », relève Mathurin Azenfack, responsable des liaisons Internet dans une cabine téléphonique à Douala. Car il faut non seulement régler les factures de

téléphone mais également payer le fournisseur d'accès, ce qui ne laisse guère de bénéfice. Selon Aline Flore Jounewe, ingénieur chez le fournisseur d'accès Sup Télécom, "leur (ndlr : les opérateurs privés) problème a été celui de la maîtrise de cet outil. Ils ont pensé qu'ils factureraient encore leurs communications à l'aide de leurs taxeurs téléphoniques. En plus, ils ne maîtrisent pas la méthode de navigation. Prenons le cas d'un client qui veut se connecter sur Hotmail (ndlr : un service de courrier électronique). Le temps d'y parvenir, il a déjà consommé tout ce qu'il a payé et on lui demande de régler le surplus, alors qu'il n'a même pas encore atteint son but ». Trop cher pour la clientèle. Michel Noubissi, un autre exploitant de téléphone, renchérit : « Ca ne nous rapporte pas beaucoup d'argent parce que nous sommes sous-équipés. Quand nous facturons la connexion à nos clients en tenant compte de notre bénéfice, cela leur revient cher et ils se détournent vers les cybercafés. Nous allons bientôt laisser tomber ce service » (Syfia International).

Du point de vue de l'inventaire des données, on réunit les informations disponibles concernant tel ou tel aspect des NTIC en rapport avec l'Afrique. On rassemble une documentation comportant des listes de FAI et sites dédiés à l'Afrique, des projets de coopération, des chiffres et cartes relatifs à la connectivité de l'Afrique à l'Internet, des statistiques sur la taille du réseau dans un laps de temps considéré, des paramètres du trafic (flux, temps de réponse, fiabilité, etc.), de la qualité des équipements (nombre, taille, puissance), des sources bibliographiques, de grands utilisateurs et institutions impliquées dans le développement des NTIC, des programmes de création et d'extension des infrastructures de base, des innovations, des noms de domaine, des produits NTIC (comme des moteurs de recherche, des logiciels gratuits sur le réseau, etc.), des exposants des produits, des organismes de coordination, etc.

Le mérite de cette tendance réside dans la quantification des efforts fournis et dans la clarification de l'état des lieux. Et, malgré les critiques objectives et pertinentes qu'on peut adresser aux statistiques actuelles⁸, ce type d'approche permet de dessiner l'ampleur, le retard et l'avancée dans tel ou tel secteur ; en outre, il

⁸ ELIE, M., « Décrypter les chiffres de l'Internet », in CHENEAU-LOQUAY, A., *op.cit.*, pp. 102-113.

suggère la direction éventuelle des investissements et facilite une réflexion prospective réaliste. C'est ce que M. Elie exprime en ces termes, lorsqu'il parle des chiffres sur l'Internet :

« Les chiffres ne sont pas anodins : ils servent à forger les opinions, à identifier les forces et les faiblesses, à identifier les enjeux, à orienter les choix et les investissements, à prévoir les évolutions... Ils mesurent les résultats, font apparaître les déséquilibres, étayent les explications. Ils peuvent aussi déterminer la représentation des différents acteurs dans les instances de l'Internet »⁹.

La revue des sites, qui propose des résumés de nouveaux sites considérés comme pertinents, se situe également dans cette cinquième orientation. Elle a pour objectif de faciliter aux navigateurs la recherche des sources et sert de travail préparatoire aux études de classification postérieure. Elle mobilise généralement les journalistes et les documentalistes. Estelle Nouel et Yolande Kouame de RFI font ici une bonne figure, surtout pour leurs commentaires des sites ci après : <http://www.izf.net> de la commission de l'UEMOA (Union économique monétaire de l'Afrique de l'Ouest), précisément du secrétariat exécutif de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ; <http://www.kabissa.org> de quatre associations africaines et britanniques (SOS Torture Network, Fahamu, Naive Communication et Tadpole Design) ; <http://www.hrw.org/> de Human Rights Watch ; <http://www.femafrique.org/> de Femafrique ; <http://www.lehman.cuny.edu/depts/langlit/french/afrique.html> ; <http://novondi.com/isf> d'Internet sans frontières ; <http://home.nordnet.fr/alaroche/> de l'Espace francophone (700 logiciels gratuits) ; http://www.ifc.org/abn.abnhm_f.htm du Réseau d'Affaires pour l'Afrique (RAA) basé aux Etats-Unis ; etc.

Si telles sont les tendances actuelles des études sur l'insertion et les enjeux de l'Internet, de son Web et de son e-mail en Afrique, quelles en sont les occasions manquées ?

Raphaël Ntambue-Tshimbulu

⁹ *Ibid.*

208 *L'Internet, son Web et son E-mail en Afrique. Approche critique*

L'Internet, son Web et son E-mail en Afrique. Approche critique,
Paris, L'Harmattan, Coll. Etudes africaines, 2001.